

Adaptations locales du projet

**Atelier RCEA
Dompierre-sur-Besbre
27 janvier 2012**



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne et Bourgogne

www.developpement-durable.gouv.fr

Comité de suivi du 29 novembre 2011

- création de trois ateliers
 - adaptations locales du projet
 - prise en compte des usagers fréquents
 - environnement
- travail de janvier à septembre 2012
- présentation de résultats intermédiaires au comité de suivi en juin 2012
- intégration des conclusions dans le dossier d'enquête publique



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La décision ministérielle du 24 juin 2011

- considérant : que le débat a fait ressortir une attente forte que l'aménagement de l'infrastructure conserve à la RCEA son rôle de desserte locale et s'accompagne du maintien des échangeurs existants ;
- article 3 : Le projet sera conduit en cohérence avec les politiques de développement et d'aménagement du territoire portées par l'État et les acteurs locaux concernés.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Objectifs de la réunion

- définir le périmètre de travail de l'atelier
- aborder selon le temps disponible les premiers sujets identifiés par les DREAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le périmètre de l'atelier

- adaptation des points d'échange
 - liste à établir ensemble
- localisation des aires de repos et de service
- les barrières de péages et itinéraires alternatifs pourront être examinées en fonction de l'avancement de l'atelier sur les usagers fréquents



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La méthode de travail

- pour chaque sujet identifié:
- rappel des dispositions figurant dans les études antérieures (DUP, projets partiels déjà établis)
- les éléments recueillis lors du débat public
- recherche de solutions

Premiers sujets proposés

- le déplacement de l'échangeur de Montbeugny
- la desserte du secteur Clermain – Brandon
- l'échange RCEA-A71 et le diffuseur de Montmarault
- l'échange RCEA-RN7 à Toulon sur Allier
- les schémas des aires de repos et de service



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Merci de votre attention



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne et Bourgogne

www.developpement-durable.gouv.fr